

Introduction Générale

Le symposium santé-environnement, question de société

Organisé par l'APPA et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
à Lille en novembre 2009

Isabelle ROUSSEL*

Le paradigme de la santé environnementale et la structuration de sa prise en compte en tant que champ spécifique d'évaluation et de gestion de risques sont apparus en France avec quelque retard, par rapport notamment à la dynamique engagée dans le cadre de la démarche de l'OMS d'incitation à l'élaboration de Plans Nationaux de Santé Environnementale. La région Nord-Pas-de-Calais avait, dans ce domaine, été pionnière en concevant et en mettant en œuvre dès les années 2000 le PRASE, Plan Régional d'Action Santé-Environnement. Mais cet esprit pionnier, cette avance des idées, cette invention du mouvement demandent à être cultivés et renouvelés. Le champ scientifique, social et politique de la santé environnementale est en mutation rapide et continue, il appelle sans cesse des regards nouveaux et requiert une confrontation renforcée des points de vue de l'ensemble des parties prenantes et acteurs concernés.

Les connaissances sur la nature des risques, les capacités d'analyse de leurs effets et d'évaluation de leurs impacts ont considérablement progressé au cours des dernières décennies grâce à la mise au point d'outils d'observation, de mesurage et d'analyse spécifiques, et au développement d'approches méthodologiques originales, adaptées à ce nouveau champ de recherche.

Cet accroissement des connaissances, indéniablement utile pour l'aide à la décision et pour la gouvernance politique des risques, trouve cependant une première limite dans la persistance, voire l'augmentation des marges d'incertitude rapportées par l'observation scientifique. Ainsi les incertitudes inhérentes à l'expertise et aux phénomènes eux-mêmes imposent, dans le domaine de l'environnement, des décisions très pragmatiques et flexibles, susceptibles d'évoluer en fonction des progrès des connaissances (principe de précaution). Il est illusoire d'attendre d'être en

possession de certitudes pour agir. En tout état de cause, la connaissance experte n'est pas le seul levier de l'action.

Par ailleurs, les risques eux-mêmes ont beaucoup évolué. Ils se sont multipliés à l'aune de l'expansion de nouvelles technologies mais surtout ils se sont globalisés, atteignant l'échelle de la planète dans une perspective qui n'exclut pas une vision apocalyptique du monde. La prise de conscience de la responsabilité humaine ne se joue pas uniquement sur la peur mais sur la réalité d'une dialectique entre le local et le global, entre l'individu et le collectif.

Le champ de la santé environnementale est imprégné par la logique, difficile d'accès, des faibles doses. Dans ce contexte, les relations « dose-effet » mises en évidence sont sans seuil, et c'est bien souvent le cumul dans la durée de « faibles doses » qui pose problème. En outre, si les risques surveillés relèvent pour l'essentiel de facteurs physiques, chimiques, et (micro-)biologiques, l'effet observé ne se traduit pas nécessairement par des pathologies avérées et répertoriées comme relevant du champ sanitaire. Il peut résider également dans le cumul de nuisances diverses, s'exprimant sous forme de stress et de dégradation de la qualité de vie qui se traduit par la stigmatisation inquiétante de toute une partie de la population, vulnérable et sans résilience possible.

De plus, les rapports entre la santé environnementale, l'évaluation et la gestion du risque relèvent de jeux d'acteurs complexes, au rang desquels l'opinion publique prend une place de plus en plus conséquente. Parallèlement aux avancées de la connaissance et au renforcement des prises en charge politiques, le regard porté par l'opinion sur la place de la santé environnementale dans les enjeux de société, et la perception qu'elle a des mécanismes de l'impact sanitaire des activités et comportements humains, ont considérablement évolué. Les préoccu-

* Vice-présidente de l'APPA.

pations de santé environnementale s'expriment à travers le filtre de facteurs socio-économiques et socio-éducatifs qui sont encore insuffisamment analysés et pris en compte.

Enfin, si la santé environnementale est considérée *a priori* sous l'angle de l'agression de l'homme par l'environnement, l'homme victime est aussi responsable dans la mesure où il bouscule son environnement pour satisfaire ses besoins et contribue ainsi dans une large mesure à sa dégradation. Cette responsabilité humaine se décline à travers une dialectique entre l'individuel et le collectif. Les mécanismes d'adaptation aux changements se traduisent par des évolutions de comportements aussi bien individuels que collectifs. L'action publique, qui s'exerce à travers la normalisation, la réglementation et l'incitation, est-elle adaptée, acceptable et suffisante ? Comment la responsabilité citoyenne peut-elle se concrétiser, aux niveaux individuel et collectif ?

Les capacités d'adaptation peuvent être enfin très inégales selon les conditions de vie de chacun. Comment mettre en œuvre le principe d'égalité des chances dans une société où la préoccupation environnementale peut contribuer dans certains cas, si elle est mal définie et utilisée, à accroître les inégalités (avec par exemple l'imposition d'une taxe carbone indifférenciée) ?

La société actuelle est ainsi confrontée à la complexité des choix à opérer dans une logique d'adaptation à un contexte en perpétuelle évolution au sein duquel la linéarité d'une relation entre la santé et ses déterminants est devenue une illusion.

Objectifs du symposium

Dans ce contexte, les problématiques nouvelles interpellent l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques, politiques, associatifs, ainsi que chaque citoyen, et appellent donc une approche concertée, aux plans à la fois théorique et pratique, des questions de santé environnementale. C'est pourquoi l'APPA a organisé le symposium dont ce numéro spécial rend compte, à la demande de la région Nord-Pas-de-Calais, pour interpeller et mobiliser, durant trois jours, l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir des territoires – décideurs, associations, professionnels de l'environnement et de la santé, chercheurs – pour réfléchir et débattre sur les enjeux de santé-environnement et sur la prise en charge des problématiques qui y sont liées. En effet, l'action préventive doit être nourrie, au sein d'une gouvernance à construire, par des échanges constants entre les décideurs, les chercheurs, les experts et les citoyens. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure et à quelles conditions ces derniers peuvent être les

acteurs privilégiés d'une prévention nourrie à la fois par le pragmatisme et l'institutionnalisation, tout en s'attachant à créer, de manière flexible, des lieux et des conditions *ad hoc* pour faire émerger des initiatives, en évaluer la pertinence et en consolider les bénéfices dans la durée.

Ce symposium s'est articulé autour de conférences plénières, abordant les grands questionnements envisagés, et de tables rondes permettant d'illustrer ces questionnements en donnant la parole aux différents acteurs concernés, notamment politiques, économiques et associatifs. Des *focus groups* organisés avant le symposium, dans la région Nord-Pas-de-Calais ont permis également de faire état, lors de ces tables rondes, des avis, interrogations, et inquiétudes des citoyens.

Les exposés et débats avaient pour ambition d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les échelles d'intervention adaptées en matière de santé environnementale et leurs interactions ?
- Quelles sont les limites de l'action collective appliquée à la santé environnementale ? Comment passer de l'intention à l'action ? Quel équilibre entre responsabilités individuelles et collectives ?
- Comment cerner et gérer les nouveaux risques en matière de santé environnementale, au regard notamment du décalage temporel entre le développement des usages et l'évaluation de leurs impacts potentiels ?
- Quelles sont les limites actuelles et les perspectives nouvelles de l'usage de la norme en matière de santé/environnement ? quelle différenciation entre norme technique et norme sanitaire, comment prendre en compte la fragmentation des expositions, la question des doses et seuils et les sensibilisations croisées ?
- Comment hiérarchiser les enjeux, notamment au regard des « effets de mode » portés par l'actualité, comme l'urgence de la lutte contre les changements climatiques par exemple ?

Ce numéro spécial de la revue « *Pollution Atmosphérique, Climat, Santé, Société* » rassemble les interventions sollicitées pour ce symposium, et fournit la synthèse des débats qui y ont été menés au sein des quatre tables rondes (qualité de l'air intérieur ; changement climatique et santé ; gestion des déchets ; règlement REACH) afin d'éclairer l'ensemble des lecteurs sur ces questions d'actualité dont le champ d'application peut être étendu à l'ensemble de nos territoires, au-delà de la région Nord-Pas-de-Calais qui a été à l'origine de cette initiative en partenariat avec l'APPA.

